Image not found or type unknown

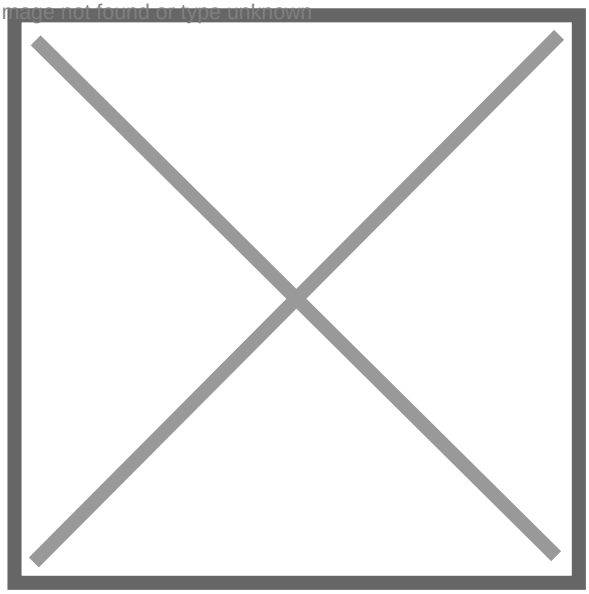

Impayés crédits consommation

Par **zenken**, le **25/10/2010** à **19:05**

Bonjour,
j'ai des impayés pour près de 40.000€ à diverses sociétés de crédit depuis plus de deux ans; je travaille actuellement à l'étranger, mon suivi de courrier s'est arrêté depuis 6 mois, jusqu'à présent je n'ai reçu que des courriers d'huissiers et menacent des organismes, ma situation ne me permettait plus de payer mes créances, je n'ai pas flambé avec l'argent, mais vous savez ce que c'est, une femme, un enfant, les découverts..les crédits facile...
Je risque quoi aujourd'hui et que puis je faire quand je rentrerai en France pour travailler à nouveau?
Je vais souvent en France voir ma famille et compte y retourner travailler.
J'ai une peur bleue de me faire bloquer aux aéroports en France..
Je suis près à rembourser mes dettes si il le faut car ça me pourri la vie.
Si qq1 peu me donner des conseils.
Merci bcp

Par **mimi493**, le **25/10/2010** à **23:07**

De quand date le dernier versement ?
Est-ce que vous avez la certitude qu'il n'y a pas eu condamnation en justice ?

Par **zenken**, le **25/10/2010** à **23:28**

le dernier versement date d'au moins 18 mois, comment savoir si il y a condamnation? qu 'est

ce que je risque?
ma femme est en france, les credits bien souvent ont été fais ensemble, enfin de ce que je me souviens.

Par **amajuris**, le **26/10/2010** à **12:39**

bjr,
ce qui est bizarre dans votre affaire c'est que les créanciers ne demandent pas à votre épouse restée en france au titre de la solidarité entre époux de payer les dettes du ménage.
cdt

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés